Montpellier, le 30/12/2023

Note d'information
INTERCLUBS 3éme division

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'inscription pour L'IC3 est ouverte **jusqu'au 17 février 2024**.

Seuls les clubs peuvent inscrire les équipes sur le site de la FFB.

Le club inscrit les équipes, de 4 à 6 membres tous licenciés ou sympathisants dans le même club, d'IC compris entre 189 et 284 non inscrites en IC1 ou IC2, ainsi que les équipes descendant de IC2.
Le club inscrit autant d'équipes qu'il le souhaite.

Tarif : **80€** par équipe à régler à la table, **par chèque,** à l'ordre de « **Comité Bridge LR** ».

½ Finale de Comité : les 2 et 3 mars : 4 centres

- BC des Costières à Nîmes ♿
- BC Agde ♿
- Bridge Comédie Montpellier ♿
- BC Moulin à vent (Perpignan)

Inscrivez les équipes dans le centre de votre choix. Il ne s'agit que d'un **souhait**.
En fonction des **contraintes liées à l'organisation**, capacité d'accueil des clubs, équilibrage des centres, les équipes seront **déplacées**. (Critères géographiques pris en compte).
La répartition définitive se fera après la DLI.

Finale de Comité : 6 et 7 avril au BC la Grande Motte ♿.

Finale de Ligue : 1 et 2 juin à Labège ♿.

Finale Nationale : 22 et 23 juin à la FFB

Les convocations seront visibles et téléchargeables sur le site FFB dans votre agenda et au niveau de l'onglet compétition 7 jours avant la compétition.

En vous souhaitant bonne réception.
Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur des compétitions.

Diane Olivan